

Fiche Action N°27	Cartographie et suivi des habitats naturels		Priorité : ***
ODD	Suivre et évaluer l'évolution des habitats et des espèces		
OO	Améliorer les connaissances biologiques du site et sa fonctionnalité		
Habitats et espèces concernées	<u>Directive Habitats, annexe I, 33 habitats d'intérêt communautaire :</u> <b>Habitats côtiers :</b> estrans, vasières, estuaires, dunes, forêt dunale, lagunes. <b>Habitats d'eau douce à saumâtre :</b> réseau hydraulique, mares <b>Prairies :</b> subhalophiles, mésophiles de fauche, pelouses, mégaphorbiaies <b>Tourbières et boisements humides</b> <b>Falaises calcaires</b>	<u>Autres habitats d'intérêt non communautaire :</u> Prairies humides eutrophes, roselières, magnocariçaies, ...	
Localisation et superficie concernées	Ensemble du site Natura 2000 : 68 023 ha		
Constats et Justification	<p>L'Etat français est responsable du bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire tant sur le plan surfacique que qualitatif. Le suivi de ces paramètres est nécessaire dans le temps. La superficie du site Natura 2000 Marais poitevin (68 023 ha), la diversité des habitats et les moyens financiers et techniques disponibles impliquent des méthodologies adaptées et reproductibles dans le temps. La cartographie et le suivi des habitats naturels se déclinent en 3 objectifs :</p> <p><b>1. Améliorer la connaissance scientifique des Habitats</b>          Le site a fait l'objet de deux cartographies des habitats : en 2005 et en 2015. Les CBN assurent auprès des animateurs et opérateurs Natura 2000 un accompagnement technique pour la mise en œuvre des cartographies et des suivis des habitats et espèces. Le cahier des charges pour la typologie et la cartographie des habitats naturels et des espèces végétales des sites Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine apporte un cadre général qui peut être adapté ; ainsi les grands sites peuvent justifier des approches par télédétection par exemple, en lien avec les DREAL, DDT(M) et les CBN référents.-Pour la cartographie des habitats marins, les actions se feront en lien avec l'OFB PNMEGMP et le Life Marha.</p> <p><b>2. Suivre et évaluer le bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire</b>          L'évaluation de l'état de conservation des habitats à l'échelle du site repose sur trois grands paramètres : l'évolution de la surface de l'habitat au sein du site, la structure et le fonctionnement écologique de l'habitat et les altérations qu'il subit (Maciejewski <i>et al.</i>, 2015<sup>2</sup>). Les critères / indicateurs « composition, structure, fonctions » et « altérations » doivent être renseignés pour chacun des habitats d'intérêt communautaire et comprennent obligatoirement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La typicité floristique (écart entre la composition floristique observée et l'état de référence à définir) ;</li> <li>- L'intégrité physionomique (analyse de l'architecture et de l'organisation spatiale de la végétation) ;</li> <li>- La présence et l'intensité de facteurs influençant l'évolution de la végétation (usages et pratiques de gestion, facteurs de dégradations à définir...).</li> </ul> <p>D'autres critères / indicateurs, notamment relatifs à la faune, peuvent être retenus à partir de différents travaux réalisés :</p>		

<sup>2</sup> Maciejewski, L. *et al.*, 2015. État de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire, Méthode d'évaluation à l'échelle du site. Guide d'application. Version 3. Avril 2015. Rapport SPN 2015 - 43, Service du patrimoine naturel, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 194 pp.

	<p>Au niveau national : <a href="https://inpn.mnhn.fr/telechargement/documentation/natura2000/evaluation">https://inpn.mnhn.fr/telechargement/documentation/natura2000/evaluation</a>          Au niveau régional : <a href="https://obv.fr/ressources">https://obv.fr/ressources</a>          L'évaluation est coordonnée avec les protocoles de suivi des habitats d'intérêt communautaire proposés par les CBNs.</p> <p><b>3. Suivi de l'influence de la gestion</b> sur la flore et les végétations d'intérêt communautaire          La typicité des habitats d'intérêt communautaire et la richesse floristique dépendent de paramètres stationnels (sols, humidité, topographie ...) et climatiques mais aussi de paramètres anthropiques tels que la gestion des milieux. Comprendre au mieux l'effet de cette gestion permettra de l'adapter afin d'optimiser le bon état de conservation des habitats.          Les 3 objectifs de cette fiche action sont intégrés à l'Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin. En 2022, les CBN Sud Atlantique et de Brest ont produit dans le cadre de l'observatoire une stratégie de suivi de la Flore et des habitats du Marais poitevin.          La cartographie et le suivi des habitats pourront être corrélés avec l'évolution de certains groupes taxonomiques comme par exemple : l'évolution des cortèges d'odonates, poissons et amphibiens en lien avec la qualité des milieux aquatiques.</p>		
Modalités d'intervention	Les mesures	Descriptif de l'action	
	1	Réviser et améliorer la typologie des habitats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produire une synthèse bibliographique et une pré-typologie des habitats</li> <li>- Réaliser une typologie phytosociologique des habitats à partir de relevés de végétation</li> <li>- Mettre à jour le catalogue des habitats du Marais poitevin (OPN, 2017)</li> </ul>
	2	Actualiser la cartographie des habitats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir La méthodologie de cartographie sur plusieurs années : par types de milieux, par habitats ou par secteurs géographiques, à l'aide de télédétection et/ou sur le terrain.</li> <li>- Produire et diffuser des documents de synthèse</li> </ul>
	3	Mettre à jour la cartographie actualisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actualiser la cartographie à l'aide d'un « kit carto » mis à disposition par les Conservatoires botaniques nationaux</li> </ul>
	4	Suivre et évaluer l'état de conservation des habitats	<p>En lien avec les protocoles de suivi des habitats mesurer les indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De typicité</li> <li>- De structure</li> <li>- De surface</li> <li>- De facteurs d'influence</li> <li>- De faune indicatrice</li> <li>- Etc.</li> </ul>
5	Suivre l'influence de la gestion	<p>Réaliser des quadrats ou transects permanents géolocalisés sur des sites pilotes, corrélés aux modalités de gestion : fauche, pâturage, gestion hydraulique etc.          Ce travail pourra se faire en lien avec les dispositifs déjà en place dans les sites et aires protégés (RNN, RNR, propriétés des CEN, CL etc.).</p>	
Outils de réalisation	Kits cartographiques régionaux, Méthodologie du MNHN, OPN, Programmes universitaires, etc.		
Acteurs concernés	Conservatoires Botaniques nationaux, prestataires experts en végétations et flore, les DDT(M), DREAL Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine, PNR Marais poitevin, organismes de recherche, Université de Rennes et de la Rochelle, EPMP, Associations de protection de la Nature, ONF, CRPF, CEL, Parc Naturel Marin EGMP, gestionnaires des sites et aires protégés, Forum des marais de l'Atlantique...		
Fiches actions associées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche N°1 : Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans</li> <li>- Fiche N°2 : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire</li> <li>- Fiche N°3 : Evaluer et conserver les lagunes</li> <li>- Fiche N°4 : Préserver les boisements et la trame arborée</li> </ul>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche N°9 : Gérer et préserver les tourbières</li> <li>- Fiche N°10 : Gérer et préserver les habitats à végétation haute</li> <li>- Fiche N°12 : Favoriser la conservation, la fonctionnalité et la qualité biologiques des prairies naturelles</li> <li>- Fiche N°18 : Localiser et préserver la flore patrimoniale</li> <li>- Fiche N°26 : Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin</li> </ul>				
Calendrier prévisionnel	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026 et +</b>
	X	X	X	X	X
Points de Contrôle (suivi et évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Typologie des habitats naturels du Marais poitevin validée,</li> <li>- Cartographie des habitats naturels actualisée et validée,</li> <li>- Kit cartographique mis à disposition par les Conservatoires botaniques</li> <li>- Protocole de suivi et d'évaluation des habitats en place et résultats</li> <li>- Protocole de suivi de l'influence de la gestion et résultats</li> </ul>				
Coût estimatif	Animation : 22 000 euros / an Prestation appuis scientifique et technique et inventaires 20 000 euros / an				
Coût Total	42 000 euros / an				
Financements mobilisables	Etat, Europe, collectivités territoriales, Agence de l'eau, EPMP				